

Commune de Lepuix-Gy - n°18

Décembre 2012

# LE MOT DU MAIRE

Disparition d'un serviteur de la cause publique, d'un ami.

Bernard DEMOUGE est décédé il y a quelques semaines au terme d'une cruelle maladie. Il a présidé comme Maire aux destinées de notre commune de 1986 à 2001 et a contribué au rapprochement des communes en créant avec Giromagny en 1994 La Haute Savoureuse, première communauté de communes du Territoire de Belfort. Très attentif et très impliqué dans la vie associative locale, il fut notamment un Président très actif de l'association des Anciens Combattants et le Président fondateur du Club de l'Amitié.

J'avais fait sa connaissance il y a 40 ans à l'occasion d'activités militaires communes. Nous avions immédiatement sympathisé. 11 ans plus tard en 1983 nous nous sommes retrouvés au sein du conseil municipal de Lepuix, élus pour la première fois.

De ces 18 années de travail en commun, je retiendrai son caractère bien trempé, sa droiture, son dévouement désintéressé, son sens aigu du devoir et de la justice. Je lui dois beaucoup et je lui sais gré d'avoir souhaité que je lui succède comme Maire mais en ne me cachant rien des vraies difficultés de la fonction que sont les conflits de voisinage et, comme pour toute personne investie de l'autorité publique, l'obligation de faire respecter sur la commune, sans fléchir, en toute indépendance et avec impartialité, les lois et règlements avec des moyens hélas trop souvent insuffisants.

Il restera un exemple pour les élus et les habitants qui n'oublieront pas ce grand serviteur de la cause publique.

Daniel ROTH

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2013.



<u>Heures d'ouverture de la Mairie</u> : lundi : 14 h à 17h30 / mardi – jeudi – samedi : 8h30 à 11h30 / vendredi : 8h30 à 11h30 et 14h à 17h30 Téléphone : 03-84-29-32-45 - Email : mairielepuix-gy@wanadoo.fr - Site internet : www.lepuix-gy.fr

# LEPUIX-GY ou LEPUIX

# Nom officiel de notre commune.

La presse s'est faite l'écho des problèmes liés à l'appellation de notre commune : Lepuix ou Lepuix-Gy. Compte tenu des difficultés croissantes liées à cette incertitude (liquidation des pensions de retraites, localisation sur les cartes routières et les GPS, risques de problèmes lors des contrôles aux frontières...), j'ai saisi la Préfecture afin que soit confirmé le nom officiel de la commune. La réponse a été on ne peut plus claire : Le nom officiel d'une commune est celui qui figure aux tableaux de recensement de la population de l'INSEE : en ce qui nous concerne c'est Lepuix et non Lepuix-Gy.

Pour expliquer et comprendre cette discordance entre le nom de la commune devenu usuel et son appellation officielle, j'ai effectué des recherches sur les registres des délibérations et d'état civil, et avec le concours du service des Archives Départementales.

Tout d'abord, sur ces registres, il est remarqué qu'au fil du temps le nom d'usage de la commune et son orthographe ont beaucoup varié. Ainsi, alors qu'avant la Révolution de 1789 son appellation courante était Lepuix-Saint-Pierre en référence « à la plus importante des mines exploitées par les Mazarins » on relève ensuite : Puy, Dupuy, Du puy, du Puy, Du Puy, Le Puy, Lepuix, Lepuix Gy, Lepuix gy, Lepuix-Gy... Mais au début du XXème siècle le nom officiel retenu pour notre commune était Lepuix.

Il existait alors dans le Territoire de Belfort deux communes ayant la même dénomination officielle, la nôtre et Lepuix dans le canton de Delle. Avec le développement du courrier cette situation créait des erreurs et des retards de sorte que, pour les éviter, la Poste a recommandé d'adjoindre au nom de ces communes celui de leur bureau postal distributeur : Lepuix par Delle et Lepuix par Giromagny. Au fil du temps et par simplification Lepuix par Giromagny s'est transformé en Lepuix-Gy (avec de multiples variantes orthographiques), G étant la première lettre de Giromagny et Y la dernière... Appellation devenue progressivement le nom d'usage de la commune.

Cette discordance entre le nom officiel et le nom d'usage de la commune n'a pas été sans créer des difficultés connues du Conseil Municipal. Ainsi pour y remédier, par délibération datée du 26 août 1951, les élus ont demandé le changement du nom officiel de la commune. Après avoir envisagé les appellations de : Lepuix-Saint-Pierre (d'avant la Révolution de 1989), Lepuix-Malvaux « vallée bien connue... ayant compté jusqu'à 200 âmes », Lepuix-Ballon d'Alsace, Lepuix-Savoureuse, Lepuix-Beusinière, ils se sont accordés pour Lepuix-Gy « nom d'usage bien établi ». Dans le même temps Lepuix canton de Delle demandait à se dénommer Lepuix-Delle.

Au terme d'une longue procédure ces deux demandes ont été rejetées par les autorités décisionnaires. En 1956 les deux communes ont réitérées leurs demandes de changement de nom officiel en Lepuix-Gy et Lepuix-Delle... une nouvelle fois définitivement refusées par la commission de révision de noms des communes au motif pour Lepuix que « le Gy ne signifie rien ni pour l'histoire ni pour la géographie » et que « si les Ponts et Chaussées l'utilisent sur leurs plaques et les Postes sur leurs cachets, c'est à tort, puisque ce nom [Lepuix-Gy] n'est pas officiel ».

Après ce refus définitif d'entériner Lepuix-Gy le Ministère de l'Intérieur a néanmoins sollicité le Directeur des archives départementales pour qu'il propose à notre commune plusieurs noms qui pourraient être acceptés. Ont ainsi été suggérés : Lepuix-aux-Mines, Lepuix-Saint-Pierre, Lepuix-Notre-Dame, Lepuix-les-Giromagny, Lepuix-Malvaux, Lepuix-Phanitor, Lepuix-Beusinière, Lepuix-au-Val, Lepuix-la-Forêt, Lepuix-les-Vosges, Lepuix-du-Ballon et Lepuix-en-Montagne.

Le 20 mars 1958 le Conseil Municipal optait pour Lepuix-la-Forêt « tout en regrettant de ne pouvoir dénommer la commune Lepuix-Gy ».

Toutefois la procédure de changement du nom officiel en Lepuix-la-Forêt n'a pas abouti, alors que par Décret (19 août 1961) Lepuix canton de Delle a obtenu son changement de nom en Lepuix-Neuf, faisant ipso facto disparaitre l'ambiguïté qui existait auparavant.

Ainsi notre commune s'appelle toujours officiellement, non Lepuix-Gy, mais bien **LEPUIX**. Daniel ROTH



# **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2012**

Onze conseillers étaient présents autour de Monsieur le Maire pour cette réunion durant laquelle 8 dossiers ont été étudiés.

# Point n° 1:

# Autorisations budgétaires.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses ci-après, avant le vote du budget primitif de l'année 2013 :

Chapitre	Libellés	Montant
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	425,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	30570,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	9610,00€

# Point n° 2:

# Admission en non valeur.

Monsieur le Comptable de la Trésorerie de Giromagny informe par un courrier qu'il convient de mettre en créance irrécouvrable des factures d'eau au titre de l'année 2009, 2010 et 2011 pour un montant total de 184.72 €. Compte tenu de la situation des créanciers, le conseil municipal accepte d'effacer les dettes.

# Point n° 3:

# Vote des subventions aux associations.

Les élus ont voté le montant des subventions à attribuer aux associations. La répartition des crédits prévus au Budget Primitif 2012 de la Commune pour le poste subvention est faite de la manière suivante : A H P S V : 210,00 €, Anciens combattants : 128,00 €, A.A.P.P.M.A : 700,00 €, Ecole maternelle : 273,00 €, Ecole primaire : 273,00 €, F.C. Giro-Lepuix : 1 916,00 €, La Jeanne d'Arc : 1 153,00 €, La Raquette Môtieuse : 1.921,00 € (dont 1.200,00 € de subvention exceptionnelle), Lepuix Gym: 525,00 €, Les Petits Môtieux : 353,00 €, Scierie communale Demouge : 209,00 €, Ski-Club « La Haute-Savoureuse » : 801,00 €, USG VTT : 300,00 €, Club de l'Amitié: 525.00 €. La Jeanne d'Arc section Saint Nicolas : 300,00€ (dont 90,00 € de subvention exceptionnelle), Mutame : 681,00€, Croix Rouge - Canton de Giromagny : 200,00€, Service d'aide soutien et garde à domicile du Val d'Or : 20,00 €, (par personne bénéficiant du service au 31/12/2011), Secours Populaire Français: 30,00€.

# Point n° 4:

# Avis sur le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

Le Maire expose au Conseil Municipal que la qualité de l'air constitue désormais une préoccupation au regard de la santé publique de plus en plus importante. Afin de surveiller la qualité de l'air, sont fixés par le décret du 06 mai 1988 (modifié par les décrets du 14 février 2002, du 12 novembre 2003 et du 21 octobre 2010) des objectifs de qualité, des seuils d'alerte et des valeurs limitatives. Ce décret est la transposition en droit français des directives européennes 1999/30/CE, 2000/69CE et 2002/3/CE. Plusieurs sites français présentent des valeurs situées audelà des seuils réglementaires pour un ou plusieurs types de polluants. L'Aire Urbaine BEL-FORT / MONTBELIARD / HERICOURT / DELLE fait partie des zones visées par le contentieux pour ce qui concerne les particules PM10, PM2,5 (PM10 et PM2,5 sont des particules fines en suspension dans l'air dont le diamètre est respectivement inférieur à 10 et 2,5 micromètres). Pour répondre à cette situation à laquelle est associé un enjeu de santé publique important et conformément au code de l'environnement, Messieurs les Préfets du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute Saône ont décidé l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur lequel le Conseil Municipal est appelé à donner un avis consultatif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, CONSIDERANT que le brûlage des végétaux à l'air libre qui est la principale mesure et la plus critiquable a fait l'objet d'une interdiction absolue et sans discernement avant consultation de la commune et avant enquête publique, émet un avis négatif sur le Plan de Protection de l'Atmosphère.

# Point n° 5:

Création de 2 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ième classe.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer 2 postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ième classe pour permettre à 2 agents de la commune de bénéficier d'un avancement de grade dans le courant de l'année 2013.

# Point n° 6:

Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement.

Monsieur le Président du Conseil Général du Territoire de Belfort souhaite constituer avec les communes du département intéressées un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement. Monsieur le Maire indique qu'une telle opération présente une opportunité et un intérêt pour la commune ; en effet, rejoindre le groupement de commande permettrait à la commune de lui faire bénéficier de tarifs avantageux sur ses achats de sel de déneigement. Le Conseil Municipal, vu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide de rejoindre le groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement, organisé par le Conseil général du Territoire de Belfort, coordonnateur du groupement.

# Point n° 7:

Programme des coupes de bois 2013

Selon les conseils de l'ONF, le conseil approuve à l'unanimité la mise en vente sur pied et en bloc de bois dans les parcelles n° 1, 2, 31, 39, 51 et 52.

# Point n° 8:

Tarifs des frais de secours sur le Ballon d'Alsace pour la saison 2012 - 2013.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur les tarifs proposés par le SMIBA. Il les approuve à l'unanimité. Tarifs ci-dessous.

# TARIFS D'EVACUATION DES BLESSES POUR LA SAISON 2012-2013 DU DOMAINE SKIABLE

Soin au poste de secours sur le front des pistes : 15 €

Évacuation hors pistes sécurisées : 374 € évacuation sur le domaine sécurisé des pistes de ski : 207 €

Frais de recherche supérieur à 1 heure, engagés par les services du SMIBA : frais réels Les tarifs concernant les frais de recherche supérieurs à une heure ou autres frais de recherche sont fixés comme suit :

Coût horaire pisteur secouriste : 38 €
Coût horaire engin de damage : 152 €
Coût horaire scooter ou quad : 23 €
Coût horaire véhicule 4\*4 : 23 €

Les tarifs s'appliquent pour les frais de secours hors piste, situés dans des secteurs éloignés, caravanes de secours, recherche de nuit, etc

L'ensemble de ces tarifs ne s'applique qu'aux seules activités de ski de fond et de ski alpin, y compris la pratique du ski de randonnée et toutes disciplines de glisse sur neige assimilées comme le prévoit la loi de démocratie de proximité sur les secours de sports et de loisirs.

Les tarifs des ambulances MULLER de BELFORT et RVS Ambulances de REMIREMENT pour l'évacuation des blessés de ski vers les Centres Hospitaliers ou les cliniques sont les suivants:

Ballon d'Alsace vers Hôpital de BELFORT ....... 98 €

Ballon d'Alsace vers Hôpital de MONTBELIARD : 142,85 €

Ballon d'Alsace vers Hôpital de MULHOUSE 163,50 €

Ballon d'Alsace vers Hôpital de REMIREMONT : 265,00 €

Nous venons de vivre le premier épisode neigeux important de l'hiver. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par solidarité, ont aidé leurs amis, leurs voisins... et la commune à déneiger des espaces privés et publics. J'encourage vivement ce type de comportement citoyen. C'est aussi une réponse à un administré qui dans une missive anonyme (encore une...!) se dit indigné qu'une personne « se permette de faire le travail des agents communaux » en déneigeant une partie du domaine public!

Le Maire

# PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE - EN-QUETE PUBLIQUE

Les Préfectures du Doubs, de Haute-Saône ainsi que celle du Territoire de Belfort ont élaboré un PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) qui prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositifs dont l'objectif est de surveiller, prévenir ou réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets : une des mesures de ce plan est l'interdiction du brûlage des végétaux

Une enquête publique est prévue du 3 janvier au 6 février 2013. Le dossier d'enquête publique sera consultable notamment en Mairie de GIRO-MAGNY durant cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations. Par ailleurs, le Commissaire Enquêteur tiendra une permanence à la Mairie de GIROMAGNY le vendredi 1<sup>er</sup> février 2013 de 14 h 00 à 17 h 00.

(La liste des communes où le dossier sera tenu à la disposition du public est consultable auprès du secrétariat de mairie)

# **AAPPMA DE LEPUIX**

# Pollution de la Beuciniere

En 2011 et 2012, à plusieurs reprises, un nombre important de truites et truitelles ont péri dans la rivière << La Beucinière >> qui traverse le village.



Alors que toutes les habitations sont raccordées à l'assainissement collectif, ce genre de problème ne devrait plus exister.

C'est pourquoi, il est demandé à chacun de faire attention à ne pas nettoyer les

récipients, seaux, pinceaux.....ayant contenu des solvants, du désherbant ou autre produit polluant, dans la rivière, ou dans les fontaines publiques ou privées.

Le rejet allant directement dans la rivière, en période d'étiage, ce genre de négligences peut avoir des conséquences désastreuses pour toute la faune aquatique se situant en aval

# DEGATS ET PREDATIONS DE FOUINES, RENARDS et BLAIREAUX

Un reflex : informer la Mairie

Dans le département, nous assistons à une recrudescence de prédations causées par les



fouines, renards et blaireaux. Pour ce qui est des fouines, c'est particulièrement vrai depuis que cette espèce n'est plus classée

le département. Afin de permettre aux services de l'Etat de recueillir toutes les données relatives aux dégâts causés par ces es-



pèces,

il est demandé aux administrés victimes de dommages de bien vouloir en informer rapi-

dement la mairie qui mettra à leur disposition un imprimé de déclaration à remplir.





# **SKI-CLUB HAUTE SAVOUREUSE 90**

# « Le Ski-club a eu cent ans » 2° partie

L'année dernière à la même époque je vous avais proposé de découvrir la première partie de l'histoire du Centenaire du Ski-Club parue au numéro 39 de la Vôge. L'idée m'avait été proposée par François Liblin qui visitait notre exposition relative au centenaire de notre association le 18 Avril 2009.

L'augmentation des ventes assez conséquentes du dernier numéro éditée par l' AHPSV (histoire et patrimoine sous vosgien) prouve que vous vous avez été nombreux et curieux de découvrir cette nouvelle mouture de la Vôge. Plus d'articles agréablement illustrés prouvent une fois de plus que le patrimoine vous interpelle! Je vous avoue que moi aussi!....

D'ailleurs d'un petit article réclamé par François Liblin j'en suis à vous proposer la deuxième partie et il y en aura une troisième. Les archives ont livré des secrets !!!

Vous lirez dans la revue « La Vôge « N°40 qui paraîtra vers le 15 Décembre 2012, la deuxième partie consacrée à trois thèmes sur une douzaine de pages :

Un tableau synthétique qui retrace 100 ans d'activité

Un historique de la construction du refuge de la Haute Planche

Une réflexion appuyée d'anecdotes sur la neige qui dure ou qui ne vient pas

Tous ces articles sont illustrés et agrémentés de cartes et photos anciennes.

Malgré toute l'attention portée sur la recherche d'archives, des blancs existent, des imprécisions aussi. Si vous détenez ces informations ou ces documents historiques n'hésitez pas à me les proposer, afin de compléter la dernière partie que j'ébauche et qui paraîtra dans le prochain N° de la Vôge pour la fin de l'année 2013.

Merci d'avance pour les informations que vous pourriez me fournir.

Une fois de plus la recherche et l'écriture de ce nouvel article m'a passionné.

Je vous propose de le découvrir dès sa parution.

Bonne lecture à tous Le Président Hubert LEHMANN

# Repas des Aînés.

Samedi 1er décembre, la municipalité a organisé le repas de Noël qu'elle offre aux personnes de plus de 70 ans à la salle communale.

C'est autour de jolies tables décorées que 96 personnes de plus de 70 ans (et leurs conjoints) sur 178 que compte la commune ont pris place.

Monsieur le maire, Daniel Roth, souhaita la bienvenue à ses invités et aux nouveaux qui pour la première fois participaient à ce repas. Puis il eut une pensée émue pour les personnes qui nous ont quittées cette année, tout particulièrement pour les anciens maires du village, messieurs Jacques Côme et Bernard Demouge mais aussi pour les doyennes mesdames Georgette Colin et Lucienne Lehmann.

Puis il fit honneur à monsieur et madame Goepfert qui ont concocté leur dernier menu. En effet, l'an



prochain, Gérard aura le droit de prendre place autour d'une table car il entrera dans sa septantième année. Pour les remercier d'avoir préparé gracieusement tous ces succulents repas depuis 1995, la municipalité a offert un coffret de vins à Gérard et une composition florale à Colette.

Les convives purent savourer un délicieux repas :



Crémant à la crème de mirabelle
Petite mise en bouche

Fario arc en ciel, saumon de fontaine du Breuchin en terrine
Filet de charolais laqué au Saint Joseph Belle de Fontenay en mousseline étuvé d'épinard
Assiette Franc Comtoise
Scarole et doucette aux noix
Gâteau de noisettes d'ici fourré au chocolat et sa quenelle de vanille
Pinot Gris Cote du Rhône
Café



Les doyennes présentes étaient Mesdames Marguerite Demeusy, Jeanne Sauer et Thérèse Demouge toutes trois nées en 1923 et le doyen André Tournier né en 1924.

Parmi les personnes les plus âgées du village, nous comptons : Madame Madeleine Cosaro née en 1919, Madame Aimée Girardey née en 1920 et Madame Jeanne Boeglin née en 1921 pour les femmes et pour les hommes : Monsieur André Fendeler né en 1913, Monsieur Gilbert Tournier né en 1922 et Frère Germain né en 1921.





Cette journée fut animée par les « Joyeux Môtieux » et la chorale « Magny-Mélodie » de Petitmagny.

En fin d'après-midi le Père Noël fit son apparition et distribua des assiettes de gourmandises aux dames et des bouteilles de vin aux hommes, les mêmes cadeaux sont en cours de distribution aux personnes non présentes.

# Le 11-NOVEMBRE-2012

Cérémonie du 11 novembre.

Après la messe, les habitants du village se sont réunis nombreux devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Les Anciens Combattants ont déposé une gerbe au pied du monument et ont lu la longue liste des soldats tués lors de ce conflit. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, les enfants des classes du village ont chanté la Marseillaise.

Monsieur le maire a lu le message du ministre délégué auprès du ministre de la défense en charge des anciens combattants, qui souligne que cette journée rend désormais hommage à tous les soldats de



toutes les guerres : « la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des morts pour la France, particulièrement ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan ».

Les élèves de la classe de CM2 : Tom MOREL, Luca GAGLIARDI, Matéo MILON, Lucie VANDEVELDE et Mathilda RICARD ont lu le message de l'UFAC rappelant que la guerre de 1914-1918 fit 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins. Monsieur le maire rendit hommage à son prédécesseur, Bernard DEMOUGE décédé le 21 octobre et re-



mercia vivement les élèves ainsi que leurs parents venus nombreux malgré la pluie. La clique clôtura cette cérémonie en interprétant quelques morceaux de son répertoire.

# Saint Nicolas

Les enfants du village et de ses environs avaient rendez-vous avec le St Nicolas, samedi 8 décembre. C'est pourquoi, ils se sont rassemblés à la salle paroissiale pour aller tous ensemble au-devant du

Saint Homme.
St Nicolas a tenu sa promesse : il est arrivé, au lieu prévu, en même temps que

Pour faciliter son chemin, de bonnes âmes avaient frayé un passage pour le St Nicolas et ses acolytes car la neige était épaisse.

les enfants, accompagné de Père Fouettard et d'Hubert et ses ânes.

Après embrassade et distribution de papillotes, les enfants lâchèrent leurs ballons puis le cortège se dirigea vers la salle Jeanne d'Arc.

Tous les enfants ont été déclarés sages, le Père Fouettard rangea donc son martinet et aida le St Nicolas à distribuer aux 142 enfants un sachet de friandises.

La fête s'est terminée autour d'un chocolat

chaud, de gaufres pour les petits et d'un bon vin chaud pour les plus grands!

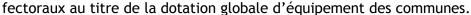
# Visite inaugurale des Ateliers municipaux et de la cour de l'école primaire

Le samedi 29 septembre en présence du Député-maire Michel ZUMKELLER, le Maire, la municipalité, les enseignants et les intervenants ont participé à l'inauguration du nouveau bâtiment des ateliers municipaux, ainsi que de la cour de l'école primaire.

La commune est désormais équipée d'un atelier permettant de stocker les divers équipements de la municipalité.

Michel ZUMKELLER s'est dit heureux d'avoir pu contribuer au financement de ce service public par le biais de sa réserve par-lementaire.

Un rappel sur le coût de cette construction qui s'élève à 350.000€. Pour financer cette réalisation, la commune a effectué un emprunt de 150.000€ dont le montant des intérêts est compensé par l'arrêt du paiement des loyers du garage et de l'ancien dispensaire que la commune louait à Territoire Habitat. Une subvention de 25.000€ a été accordée par le Mr le Député Michel ZUMKELLER mais aussi une subvention de 30.000,00 € a été obtenue pour le financement, en 2010, par les Services Pré-













Une visite inaugurale de la cour de l'école primaire avec aire de jeux, chemin piétonnier, espace sportif, plantation de végétation, cour en enrobé et accès pour personnes handicapées pour une somme de 45.768,00€ a été également organisée.



Monsieur le Sénateur Jean-Pierre CHEVENEMENT a accordé à la commune une subvention de 10.000 € pour ces aménagements .









Après avoir procédé à l'inauguration des ateliers communaux et de la cour de l'école élémentaire, Daniel Roth maire de Lepuix-Gy a consacré sa fin de matinée aux sports.

En tant que premier magistrat c'est en mairie qu'il a remis une lettre de félicitations de la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la vie associative à une habitante de la commune, Odile Herr-Gouin pour ses actions en faveur de la jeunesse et des sports.

Monitrice fédérale de sports sous marin depuis 1989, Odile Herr-Gouin a intégré l'équipe d'encadrement de l'ASM Belfort plongée en 1991.

Elle dirige le club depuis 20 ans. Maman de deux adolescentes Marine et Océane qui pratiquent elles aussi la plongée, Odile Herr-Gouin est également passionnée de mer et de montagne, la famille pratique le ski et le surf des neiges en hiver. En intersaison randonnée et VTT sont au programme. Aujourd'hui Odile Herr-Gouin est directrice adjointe à l'institut Perdrizet.

# e club de l'amitié

### Les échos du club

La fin de l'année 2012 se profile à l'horizon et notre club se devait de bien la terminer en organisant son traditionnel repas de fin d'année. Le 12 décembre, 107 personnes se sont données rendez-vous à la salle communale pour accueillir le père Noël avec un peu d'avance il est vrai. Père Noël qui cette année encore s'est montré très généreux. Un repas délicieux concocté par notre traiteur habituel fidèle à sa réputation, une distribution de chocolats pour chaque convive et une ambiance toujours à la hauteur. La tombola organisée à cette occasion a fait quelques heureux pour les plus chanceux. Tout cela



pour une somme vraiment modique, le club ayant participé à son financement pour la plus grande partie.







Distribution de chocolats par le père Noël

Des corbeilles bien remplies pour les gagnantes de la tombola

Le repas s'est terminé tard dans l'après-midi et les convives se sont quittés enchantés pour se retrouver – pour certains – dès le lendemain à notre habituel jeudi club.

En cette année qui s'achève, le conseil d'administration travaille déjà à la préparation des diverses activités pour 2013. Un calendrier des manifestations a été établi en coordination avec les autres associations de Lepuix afin de ne pas interférer les unes avec les autres. Pour notre part, nos principales activités leur ont été communiquées; à savoir : le 14 mars repas friture à l'extérieur, le jeudi 15 mai notre assemblée générale, le samedi 25 mai la journée "portes ouvertes", du lundi 27 mai au lundi 3 juin les vacances du club en Corse, (en effet, à la demande générale, nous retournerons dans l'Île de Beauté pour y passer une semaine : 41 personnes se sont inscrites), le 27 juin sortie annuelle en bus (destination non encore définie), participation à la kermesse le 7 juillet, tournoi de pétanque le 5 septembre, les cochonnailles le 16 octobre, la choucroute le 24 novembre et enfin notre dîner de Noël le 11 décembre. Cette liste ne tient pas compte des manifestations internes au club telles que loto, concours de belote, galette des rois, beignets de carnaval etc..

Voilà donc un agenda déjà bien rempli. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'il se déroule sous les meilleurs auspices.

En cette fin d'année le conseil d'administration présente à tous les adhérents ses meilleurs vœux pour 2013 et remercie chaleureusement tous ceux qui se dévouent sans compter tout au long de l'année, pour la bonne marche du club.

A ce sujet, et à la demande du conseil d'administration, nous publions ci-après un petit manifeste qui concerne tout le monde.



### Lettre ouverte à tous les adhérents

Nous assistons depuis quelque temps à de nombreuses inscriptions à notre club, de personnes venant parfois de loin et même extérieures au Territoire.

Cela à fait l'objet d'une discussion au sein du conseil d'administration ; à savoir, le fait que dans les statuts, est considérée comme potentiellement admissible toute personne habitant ou ayant habité Lepuix et les environs immédiats ou ayant de la parenté avec l'un des membres de notre club. Nous avons dans un premier temps accepté tous les candidats de la communauté de commune de la Haute Savoureuse dési-

reux d'adhérer puisque nous percevons des subventions de la mairie et du conseil général.

Pour cette raison, il est logique que nous maintenions cette dérogation à nos statuts. Mais cela implique aussi que les adhérents participent aux activités du club quelles qu'elles soient : jeudis du club, travaux manuels, vente de calendriers, et à certaines activités payantes (loto, concours de belote, tournoi de pétanque, etc.. ) qui apportent un plus à nos finances. Il est bien évident que le montant très modeste de l'adhésion (12 € en 2012) ne suffit pas à équilibrer notre budget. Pour vous donner une idée, la participation du club pour cette année aux différentes manifestations (friture, sortie à Strasbourg, cochonnailles, repas de Noël) s'élève à environ 85 € par personne. Ainsi, il s'avère que dans un futur proche, nous ne pourrons plus assurer cette participation aux personnes qui ne s'inscrivent que pour profiter de ces avantages (sauf cas particuliers que nous connaissons). Nous envisageons de modifier le règlement intérieur en conséquence. Cela prendra effet lors de la prochaine assemblée générale en mai prochain et fera l'objet d'une nouvelle information en temps utile.

Pour que notre club qui se porte bien jusqu'à maintenant, puisse continuer à vous rassembler et vous divertir tout au long de l'année, nous comptons sur votre présence au moins de temps à autre.

# Le Fil d'Ariane: une petite boîte qui peut sauver la vie

Le Lions Clubs est à l'origine d'une action déjà menée dans diverses régions françaises en direction des personnes âgées et isolées : équiper chaque personne âgée d'une petite boîte contenant les renseignements nécessaires aux services d'urgence.

# Mode d'emploi:

Remplir une feuille contenant un certain nombre d'informations personnelles (médicales, personnes à contacter....)

Placer cette feuille dans la boîte fournie.

Ranger cette boîte dans le réfrigérateur.

Coller l'autocollant « Fil d'Ariane » au dos de la porte d'entrée.

# Fonctionnement:

Lorsque les services d'urgence interviennent au domicile de personnes âgées, ils regardent au dos de la porte d'entrée : s'ils voient l'autocollant, ils savent que les informations dont ils ont besoin sont disponibles dans le réfrigérateur.

Pourquoi le réfrigérateur ?

Car c'est un appareil présent dans tous les foyers.

Où se procurer cette boîte (9x6x3 cm)?

A la mairie





# **TARIF**

Tarif Aller/ retour : 5€

Avec la carte Optymo, avantages jeunes et Cézam :3€

De 5 à 16 ans : 4€ Jusqu'à 5 ans : gratuit

Groupe: 1 gratuit pour 10 payants

Dépliant pour horaire disponible en Mairie

Ou sur le site optymo.fr















# CALENDRIER 2013 DES ASSOCIATIONS

<u>JANVIER</u>	JE VE SA SA JE VE SA DI JE SA	3 4 5 12 17 18 19 20 24 26	Galette des rois Tournoi en salle Tournoi en salle Sortie ski en bus à Grindelwald * Théâtre * Théâtre * Assemblée Générale Concours de belote du Tennis Concours de belote interne Sortie ski en bus à Grindelwald	Club de l'Amitié F.C.G.L. F.C.G.L. A.C.C.A. Théâtre du Pilier Théâtre du Pilier A.A.P.P.M.A. La Raquette Môtieuse Club de l'Amitié Ski Club Haute Savoureuse
<u>FEVRIER</u>	DI DI JE JE	3 10 14 28	Repas Familial du Foot : Choucroute * Coupe haute savoureuse Mémorial Samuel RUGGERI Beignets de carnaval Loto interne	F. C. G. L. Ski Club Haute Savoureuse Club de l'amitié Club de l'Amitié
<u>MARS</u>	SA JE SA VE DI JE SA SA/DI Date à co	2 9 14 16 22 24 28 30 30/31 onfirmer	Concours amical S.C.H.S Braderie * Repas Défilé carnaval et goûté salle Jeanne d'arc Assemblée Générale Repas * Concours de belote interne Vente de fromage Conscrits * Film et débat sur le grand tétras	Ski Club Haute Savoureuse Secours Catholique Club de l'Amitié En route les petits Môtieux La Scierie Demouge Lepuix-Gym Club de l'Amitié En route les petits Môtieux Les Amis de la Bibliothèque
<u>AVRIL</u>	LU JE SA SA JE	1 4 6 13 25	Conscrits * Œufs de Pâques 1/2 Journée de pêche (Jeunes) Repas Dansant * Loto interne	Club de l'Amitié A. A. P. P. M. A. La Raquette Môtieuse et Ski club Club de l'Amitié
<u>MAI</u>	DI MA ME SA DI JE DI SA LU	5 7 8 11 12 16 19 25 27	Vide greniers (école primaire) Retraite aux flambeaux Cérémonie/Défilé Assemblée Générale Portes Ouvertes Scierie communale Assemblée Générale Marche + Repas Portes Ouvertes Voyage	En route les petits Môtieux La Clique  Ski Club Haute Savoureuse La Scierie Demouge Club de l'Amitié Ski Club Haute Savoureuse Club de l'Amitié Club de l'Amitié
<u>JUIN</u>	SA SA DI JE SA VE SA DI JE SA	1 9 13 15 21 22 23 27	Braderie * Chalet Haute planche Tournoi de Pétanque Concours de belote interne Trophée des étoiles Fête de la musique * Feu de saint jean Journée truite - Étang des Belles Filles Sortie annuelle Fête des écoles *	Secours Catholique Ski Club Haute Savoureuse La Raquette Môtieuse et Ski club Club de l'Amitié F. C. G. L. Lepuix-Gym F. C. G. L. A. A. P. P. M. A. Club de l'amitié En route les petits Môtieux

<u>JUILLET</u>				
	JE SA DI DI	4 6 7 21	Loto interne Kermesse du village( vente de gâteaux) Kermesse du village Défilé Portes Ouvertes à la scierie communale	Club de l'Amitié Paroisse Paroisse La Scierie Demouge
AOUT				
	SA DI SA	24 25 31	Montée de la Haute Planche Reprise du Championnat Fête du village (vente de gâteaux) *	Ski Club Haute Savoureuse F.C.G.L. Clique
SEPTEMBRE				
	DI JE SA SA SA DI JE	1 5 7 7 14 15	Fête du village * Challenge Pétanque "Jean-Marie" Braderie * Combiné des Hauts Prés Portes ouvertes en nocturne Portes ouvertes Concours de Belote interne	Clique Club de l'Amitié Secours Catholique S C H S et USG VTT La Scierie Demouge La Scierie Demouge Club de l'Amitié
<u>OCTOBRE</u>				
	SA ME SA JE	5 16 19 24	Loto du Foot * Repas cochonnailles * Vente de vin Loto interne	F. C. G. L. Club de l'Amitié En route les petits Môtieux Club de l'Amitié
NOVEMBRE				
Date à	SA LU LU JE SA SA DI confirme	2 11 14 16 16 24 r Particip	Vente de calendrier Cérémonie anniversaire de l'armistice de Assemblée Générale Concours de Belote interne Assemblée Générale du tennis Braderie * Repas : choucroute * pation au mois du film documentaire	Ski Club Haute Savoureuse la guerre 1914 - 1918 Anciens combattants Club de l'Amitié Raquette Môtieuse Secours Catholique Club de l'Amitié Les Amis de la Bibliothèque

# **DECEMBRE**

JE	5	Marché de Noël interne+Jeanbonhommes	Club de l'Amitié
SA	7	SaintNicolas	Clique
ME	11	Repas de Noël du club *	Club de l'Amitié
SA	14	Repas des anciens *	Paroisse et municipalité
JE	29	Repas	Club de l'Amitié
SA	21	Vente de fromage	En route les petits Môtieux
MA	31	Nouvel An *	Lepuix Gym

# \* Salle communale

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix S.C.H.S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A.: Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

A.C.C.A. Association communal de chasse agrée